



Evolution du Contexte / Situation Humanitaire : **Insécurité Alimentaire versus Qualité de la Consommation alimentaire des ménages**

Selon les résultats d'analyse IPC d'octobre 2023 sur la classification de l'Insécurité alimentaire Aiguë (IAA), la situation alimentaire en République Centrafricaine demeure préoccupante même pour la période de septembre 2023 à mars 2024 qui coïncide avec la période des récoltes. Ainsi, un tiers de la population est identifiée en situation de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) soit un peu plus de 2 millions de personnes en besoin d'assistance alimentaire immédiate pour sauver leurs vies et protéger leur moyens d'existence.

En outre, pour la période de soudure d'avril à août 2024, dans l'hypothèse d'une absence d'assistance alimentaire conséquente, la situation pourrait se détériorer avec environ 2,5 millions de personnes (41% de la population totale analysée) en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC), parmi lesquelles près de 521,000 personnes en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC).

Situation actuelle: septembre 2023 – mars 2024



LÉGENDE

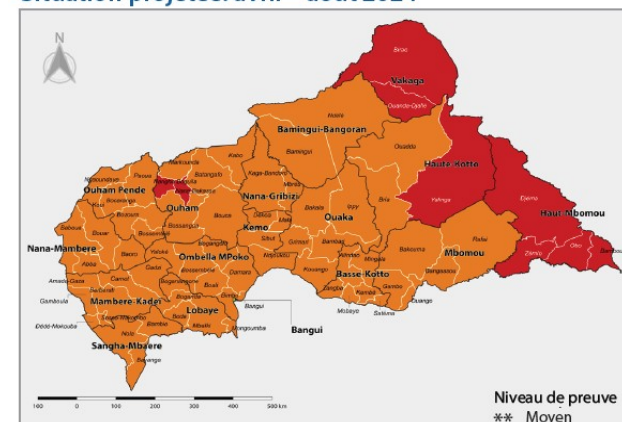
Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire (pris en compte dans la classification des phases)

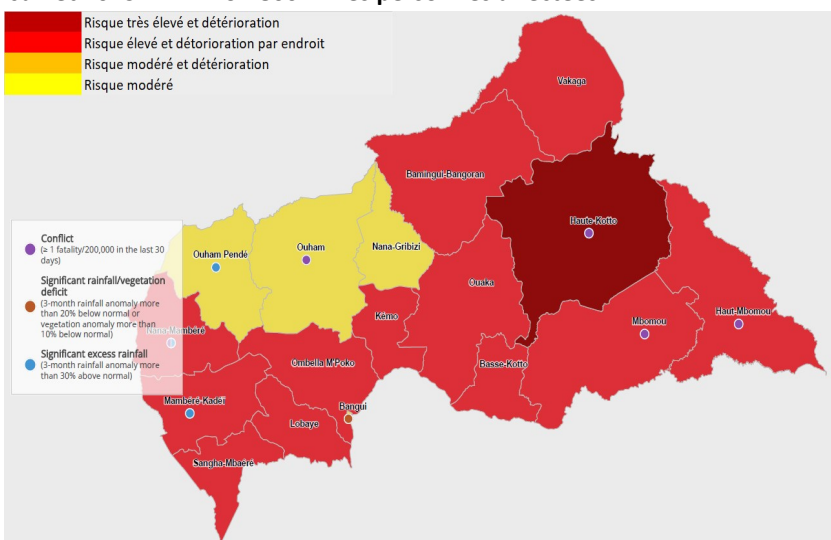
- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Situation projetée: avril – août 2024

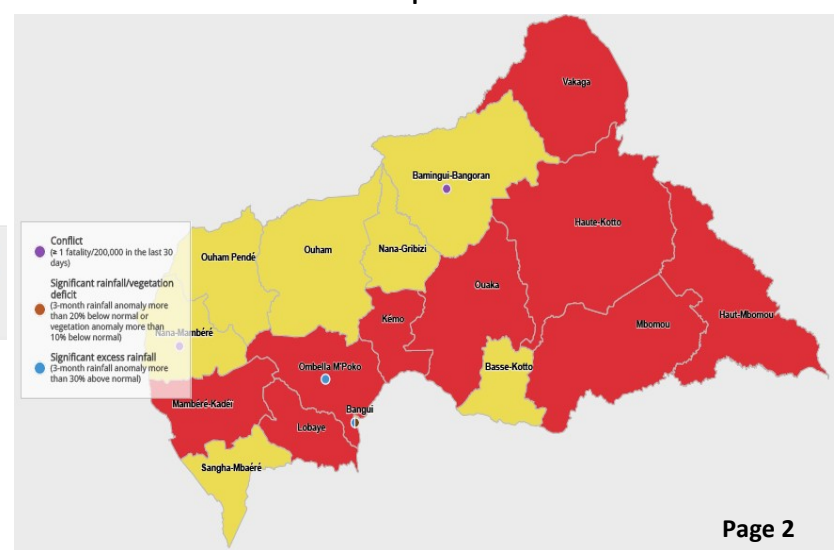


Par ailleurs, les derniers résultats de l'enquête mVAM-Ménages en date du 13 Octobre 2023, indiquent une amélioration saisonnière de la qualité de consommation alimentaire passant le nombre de ménages affectés de 1 million 800 milles en juillet 2023 à 1 million 700 milles personnes en octobre 2023. Ce regain de la situation alimentaire est principalement imputable à l'autoconsommation des nouvelles récoltes et à la baisse saisonnière de prix des principales denrées alimentaires sur les marchés.

Juillet 2023 : 1 million 800 milles personnes affectées



Octobre 2023 : 1 million 700 milles personnes affectées



Disponibilité des Produits sur les Marchés : Offre et Flux

Les marchés suivis par le dispositif mVAM sont restés physiquement accessibles courant la période d'analyse selon la majorité des acteurs interviewés. Cependant, la forte pluviométrie enregistrée entre juillet et octobre 2023 a entraîné une dégradation avancée des infrastructures routières perturbant ainsi les flux intra-nationaux des produits et le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, avec le démarrage des activités de récoltes, l'offre des produits locaux a connu une nette amélioration par rapport à son niveau d'août 2023 (Bouca, Paoua, Sibut, Dékoa, Mala, Kaga, Bambari, Grimari, Yaloké, Bossembélé, Bozoum, et Bouar). De même, l'approvisionnement extérieur à partir du Douala/Cameroun et les flux sporadiques en provenance de la RDC, du Tchad et du Soudan, se poursuivent mais au ralenti pour la plus parts des corridors de passage des produits.

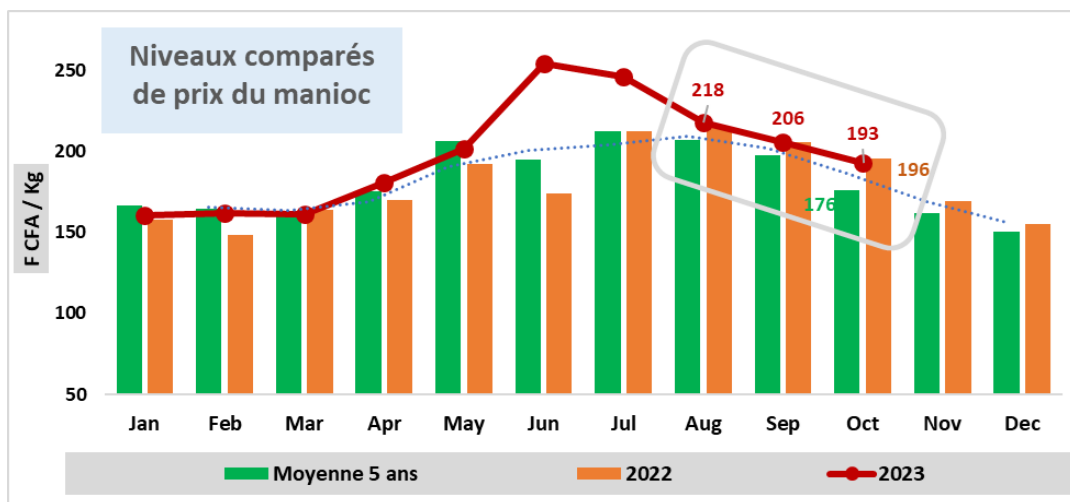
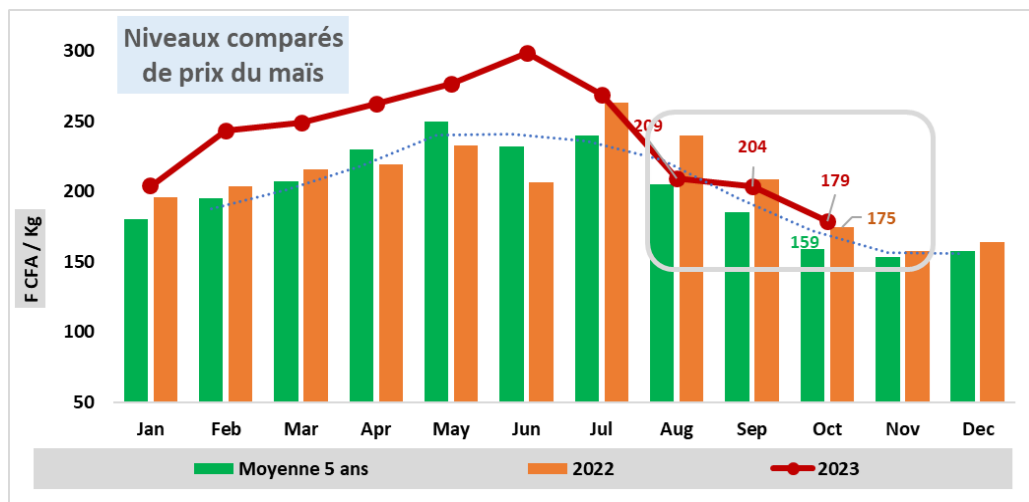
Par ailleurs, les flux commerciaux internes des vivres sont également affectés par les tracasseries (barrières illégales de contrôle, requêtage, etc.) et l'insuffisance des moyens de transport adaptés pour transfert des vivres notamment en destination des localités isolées de la Ouaka, du Mbomou, de la nana-Gribizi, du Haut-Mbomou et de l'Ouham-Péndé. En outre, le problème d'approvisionnement reste particulièrement préoccupant pour les produits importés (riz, huile, pâtes alimentaires, etc.) en raison des difficultés d'importation (dysfonctionnement de la chaîne d'approvisionnement, mesures restrictives, etc.) conjuguées à la conjoncture sur la pénurie du carburant et aux effets indirects des fluctuations de prix au niveau régional et international.

Accessibilité économique aux denrées de base : Demande et Prix des principaux produits de consommation des ménages

Le prix du maïs a connu une baisse généralisée sur tous les marchés enquêtés par rapport au mois de septembre 2023. Cette baisse est plus prononcée à Bimbo, Carnot, Yaloké, Berberati, Baboua, Bangui, Bocaranga, Bossemptélé et Dekoa avec des amplitudes variant entre -17% à Bambari à -35% à Bimbo. Cette situation trouve principalement sa justification dans le démarrage effectif des activités des récoltes et dans la diminution de la demande imputable à l'autoconsommation des ménages agricoles.

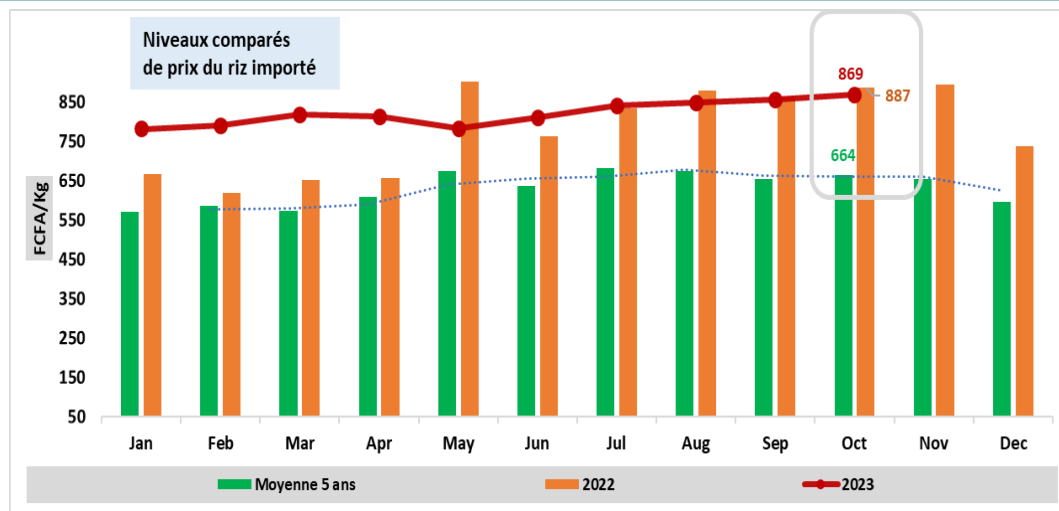
Cependant, comparé à la moyenne des 5 dernières années, le prix moyen du kilogramme du maïs au mois d'octobre 2023, est en accroissement de +13% gardant toujours l'accessibilité économique des ménages vulnérables préoccupante.

A l'instar du maïs, le prix moyen du kilogramme de manioc est également en retrait (-12%) par rapport à son niveau relevé en septembre 2023. Cette baisse amorcée depuis le mois d'août 2023 s'explique principalement par les perspectives de bonnes récoltes enregistrées cette année notamment dans les localités de Obo, Zemio, Dekoa, Baoro, Bossemptele, Yaloke et Damara. Les amplitudes de variations dans ces dernières vont de -25% à Bossemptele à -45% à Obo. A l'inverse, dans les grands centres urbains la tendance de prix du manioc est plutôt en hausse au mois d'octobre 2023 par rapport à son niveau du mois passée (+17% et +20% respectivement à Bangui et à Bambari). Par ailleurs, tout en restant stable par rapport à son niveau de l'année passée, le prix moyen du manioc enregistre une hausse +10% comparé à la moyenne de 5 ans.



Accessibilité économique aux denrées de base : **Demande et Prix des principaux produits de consommation des ménages**

La tendance évolutive de prix du riz importé est caractérisée par une relative stabilité amorcée depuis le début de la soudure 2023 au mois de juin dernier. Toutefois, cette évolution cache de très fortes disparités inter et intra sous-préfectures. A titre illustratif, le prix du kilogramme du riz relevé à Baboua au mois d'octobre 2023, enregistre une baisse de -12% par rapport à son niveau d'août 2023. A l'inverse, le prix moyen du kilogramme du riz affiche plutôt une hausse de +14% dans la sous-préfecture de Bangassou. Il convient ici de préciser que les localités affectées par la hausse de prix du riz sont pour la plus part des zones confrontées par la perturbation de la chaîne d'approvisionnement en provenance du Congo où les axes de ravitaillement sont fortement touchés par les inondations répétitives. Comparé à la même période de l'année passée, le prix du riz au niveau national reste également stable en octobre 2023. Il est cependant en hausse de +31% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.



Perspectives et Implications de l'évolution de prix sur le panier alimentaire

L'évolution favorable de prix pour les consommateurs enregistré au mois d'octobre 2023 semble avoir des répercussions positives sur le pouvoir d'achat et sur la qualité de la consommation alimentaire des ménages. Ainsi, la valeur monétaire de la ration « Vivres » distribué par le PAM composée de 250 g des céréales, 150 g de légumineuse, 40 g d'huiles et 5 g du sel par personne et par jour (*dimensionné par ménage de 5 membres et sur 30 jours*) varie entre 46 403 F CFA à Bouca et 59 464 F à Batangafo zone enclavée de la partie nord du pays.

Toutefois, l'évolution future de prix des denrées alimentaires connaîtrait en perspectives, une augmentation saisonnière imputable au retour des commerçants pour la reconstitution de leurs stocks mais aussi à la demande institutionnelle (Partenaires Humanitaires et Etat et privée notamment avec les industries agroalimentaires telles que les entreprises de fabrication de boisson et de transformation en farine (HUSACA, MOCAF et SUCAF) opérant directement sur le terrain avec les organisation des producteurs.

D'autre part, la situation des marchés dans les semaines et mois à venir serait fonction de l'évolution de la conjoncture actuelle du carburant, de l'issue de la crise soudanienne et des politiques commerciales des pays pourvoyeurs de la RCA en produits de première nécessité (notamment avec les mesures restrictives d'exportation prises officiellement par les autorités camerounaises).

